

Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 9 mars 2023

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : **Anne-Sophie ALEX**

Participants :

<p>Équipe enseignante : Lucie DEMANGE, Mylène BOUCHARD, Manon HOARAU, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, Catherine FAVRO, Sarah LEDUC, Laurence DEPRUGNEY, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Marie DEPARIS, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur</p> <p>Excusées : Lauriane VIGNE, Adèle SAUGER, Léa VAN RUYMBEKE, en formation ; Véronique LAFONT, Léa PHILYS, en congé maladie ; Éloïse KRUG, Léa LORCY, en congé maternité ; Laura LAROCHE, Clémence GODEFROY, Capucine MASSOT-PELLET (à temps partiel)</p>	<p>Représentants des parents : Marie-Christine MABBOUX, Naima MELLAL GASMI, Marion OUTTERS, Lucie GÂCON, Rémi BULLION, Séverine SALET, Christian TOURVIEILLE, Marie PIÉGAY, Etienne RAJON,</p> <p>Excusé.e.s : Anaïs ABELLANEDA, Stéphanie HOUIX, Lauryle GUEKAM, Laetitia NOZIÈRE, Aude LE BOURHIS, Aïda DJEMAÏ, Céline GALANDIE, Rachid AL OWAIRDI, Sylvère ANGOT, Isabelle MARTIN, Franck POULARD, Cédric ROULET, parents d'élèves titulaires</p>
<p>Mairie : Carole OULGOUGE, coordinatrice activités périsco. Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité</p> <p>Excusé : Gaétan CONSTANT, conseiller municipal</p>	<p>Excusé : Jean-Paul REGNAULT, D.D.E.N.</p>

1. Effectifs – prévisions

Total prévu des futurs CP : 86 (dont 15 déjà inscrits) + potentiels emménagements à prévoir sur le secteur (nouvel immeuble en cours de livraison au 3 rue du 24 février 1848 – déjà une prise de contact pour la rentrée 2023 -). Dans le détail :

- Présents sur le secteur (données mairie Villeurbanne) : 91
 - A déduire :
 - Déménagements prévus : 3
 - Inscriptions dans le privé annoncées : 2
 - Maintiens probables ou assurés en maternelle : 3
 - A ajouter :
 - Dérogations pour rapprochement de fratrie : 3
 - Autres dérogations : ?

Effectifs actuels : 474 élèves (en comptant deux élèves dont le certificat de pré-inscription est en cours d'édition par les services municipaux)

Niveaux		CYCLE II			CYCLE III		Total	
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes							19	
Nombre de regroupements ULIS							2	
Effectifs constatés (au 05/03/2023)	Hors ULIS	99	99	88	79	93	458	474
	ULIS	0	3	8	2	3	16	
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	99	99	88	79	365	378
	ULIS	0	0	3	8	2	13	
Montée pédagogique (ajustée)	Hors ULIS	0	99	99	88	79	365	376
	ULIS	0	0	0	3	8	11	
Entrées	Hors ULIS	86	2	2	2	2	94	99
	ULIS	2	2	1	0	0	5	
Sorties	Hors ULIS	0	3	3	3	3	12	12
	ULIS	0	0	0	0	0	0	
TOTAL*	Hors ULIS	86	98	98	87	78	447	463
	ULIS	2	2	1	3	8	16	

* Total = montée pédagogique ajustée + (Entrées - Sorties)

Effectifs prévus à la rentrée : 463 élèves. Dans le détail : On relève une perte d'une dizaine d'élèves ayant entraîné la décision d'une fermeture de classe à la rentrée 2023 (commission paritaire du 02/03/2023).

Les seuils en vigueur sont :
Fermeture de la 19^{ème} classe à 468 élèves,
Ouverture de la 19^{ème} classe à 487 élèves,
avec une marge d'appréciation du directeur académique en fonction de la situation de

l'école. Madame ROUTHIER, I.E.N. de la circonscription, contactée par le directeur le 10/03, lui a indiqué que la situation

pourrait être ré-examinée si les effectifs remontaient au-dessus du seuil de fermeture d'ici la fin de l'année scolaire (notamment à la lumière des inscriptions de C.P.)

Inquiétude dans 2 ans avec la montée des nombreux M.S. de maternelle et le départ de la cohorte la moins nombreuse d'élémentaire (celle des C.M.1 actuels)

Scénario de répartition pédagogique 2023-2024 (très hypothétique pour l'instant) dans une configuration à 18 classes

	Effectif total du niveau hors U.L.I.S.	C.P. A	C.P. B	C.P. C	C.P. / C.E.1	C.E.1 A	C.E.1 B	C.E.1 C	C.E.1 D	C.E.2 A	C.E.2 B	C.E.2 C	C.E.2 / C.M.1	C.M.1 A	C.M.1 B	C.M.1 C	C.M.2 A	C.M.2 B	C.M.2 C	
CP	86	23	23	24	16															
CE1	98				6	23	23	23	23											
CE2	98									27	27	27	17							
CM1	87												7	26	27	27				
CM2	78																26	26	26	
U.L.I.S.	16		1				2					4			8				1	

2. Nouveaux rythmes, articulation temps scolaire / périscolaire : perspectives 2023 -2024

- Nouveaux horaires de classe :
 - matin : 08 : 30 → 11 : 50
 - après-midi : 14 : 00 → 16 : 40
- Un seul temps péri-scolaire le soir : 16 : 40 → 18 : 00
- Deux journées dédiées à l'aide aux leçons, communes à tous les niveaux de classe : les lundis et jeudis (sur inscription , choix des familles en début d'année)
- Une offre périscolaire le mercredi matin : 07 : 30 ou 08 : 00 ou 08 : 30 → 12 : 30

3. Aide aux leçons

Elle respecte 3 objectifs principaux :

- Permettre la réalisation des devoirs avant le retour à la maison
- Faire les devoirs de manière ludique ou "différente"
- Soutenir / soulager les familles dans la réalisation des devoirs de leur(s) enfant(s)

Il n'y a cependant pas de garantie que tous les devoirs soient faits à l'issue de ce temps. En cela, ce dispositif n'est pas comparable à celui dit « devoirs faits » existant au collège.

Il est recommandé aux parents des plus jeunes de vérifier si le travail a été effectué par l'enfant.

Synthèse des retours des enseignants effectuée par Steve MEYZONNET, Responsable de service territorial :

	Quels sont pour vous les facteurs de réussite ?	Quels sont pour vous les points de vigilance ?	Remarques
Taille et constitution des groupes	entre 10 et 15 enfants	Il est souligné l'importance de ne pas avoir des groupes d'enfants trop importants (<12). Manque d'encadrants certains jours → groupe avec 25 enfants	La participation des enseignants est un facteur moteur pour l'ensemble des acteurs, parents, animateurs, enfants,
Répartition des encadrants et leur rôle	Les animateurs qui encadrent l'aide aux leçons sont volontaires pour le faire.		
Coordination entre encadrants	Garder le même groupe d'enfants → plus simple dans le suivi des élèves. Avoir un planning fixe permet à tous d'être efficace Le fait que l'animatrice référente de la classe les récupère comme d'habitude avant l'aide aux devoirs. Accompagnement de certains enseignants qui ont fourni des outils aux animateurs pour encadrer les leçons. Le fait qu'un.e enseignant.e. avec les élèves de sa classe, dans sa propre salle, est identifié comme un facteur de réussite (gain de temps, suivi des élèves facilité...)		
Modalités matérielles (espaces et matériel)	le lieu choisi est la salle de classe du groupe classe pour faciliter l'utilisation du matériel scolaire	problématique lorsque les enseignants ont des réunions parents dans leur classe	1 enseignant avec sa classe, ou des groupes avec des enfants de la même classe s'oppose à l'objectif de ne pas faire la classe après la classe
Déroulement du temps et contenu (1h15)	Les enfants sont réunis dans la cour ou les préaux, pour la prise du gouter et un temps de récréation. Début du temps d'aide aux leçons 16h10 La pause en amont à 15h50 est essentielle. Temps imparti suffisant pour traiter les devoirs.		
Communication aux familles	Mot distribué aux familles avec le planning d'organisation, et mail envoyé par le directeur.		Question du retour aux familles sur ce qui a été fait par l'enfant ? Outil partagé avec les familles pour donner à voir ce qui a été fait ? / attention à ne pas décharger le rôle des parents sur le suivi de leur enfant.
Autre :	L'aide aux devoirs est très intéressante pour les enseignants, ça nous permet d'avoir un suivi supplémentaire et d'apporter un coup de pouce à nos élèves en difficulté.	La rémunération n'est pas très attractive → incidence sur la mobilisation des enseignants dans le cadre d'une généralisation. Ce qui est dommage étant donné les bénéfices pour les enfants.	Le temps des leçons ≠ "devoirs faits"/soutien scolaire

Bilan intermédiaire du 8/03/2023 (Steve MEYZONNET, Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité, Carole OULGOUGE, coordinatrice, Jacques PERRENOT, directeur :

Au delà des sujets listés par les enseignants, plusieurs points ont été évoqués lors du temps de rencontre :

- Implication des enseignants : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pourrait être un frein à la mobilisation des enseignants, dans la perspective d'une fin à 18 : 00.
- Conflit entre la mise en place de l'aide aux leçons à partir de l'année prochaine et les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) en termes de disponibilité des enseignants, de disponibilité de salles de classe, de rémunération des enseignants (considérant qu'une rémunération additionnelle est perçue dans le cadre de l'aide aux leçons - rémunération par la Ville)
 - Bénéfices constatés pour les apprentissages des enfants.
 - Mobilisation des animateurs sur le dispositif / implication de manière volontaire
 - Réflexion sur la mise en place d'une "Docuthèque" / outils à partager pour faciliter la prise en charge des enfants par les animateurs mobilisés dans le cadre de l'aide aux leçons.
- Fréquentation : Pas de nouvelles inscriptions ("d'appel d'air") avec la mise en place de l'aide aux leçons comme cela pouvait être pressenti. Par ailleurs, une seule famille a refusé que son enfant participe à l'aide aux leçons.

4. Travaux, équipements

Réalisés récemment :

- finalisation de l'escalier extérieur Ouest permettant une sortie vers la cour pour les salles 114, 115 et 213.
- peinture des escaliers Ouest et Est

Programmés :

- restructuration de la B.C.D. à l'été prochain
- peinture du local des agents de service

A mener (priorités 2023-2024 à définir) :

1. Réfection de la peinture des 3 classes du 2^{ème} étage Ouest (211, 212 et 213) + couloirs + bureau psychologue scolaire
2. Transformation de la salle informatique et division de cet espace...
 - en salle de réunion (car perte de la petite salle de réunion actuelle avec l'agrandissement de la B.C.D.)
 - ainsi qu'en local de rangement.

La réalisation de ces travaux est prévue aux vacances de printemps et doit être achevée avant que les travaux de la B.C.D. ne commencent.

3. Restructuration cour Ouest (dès que possible!)

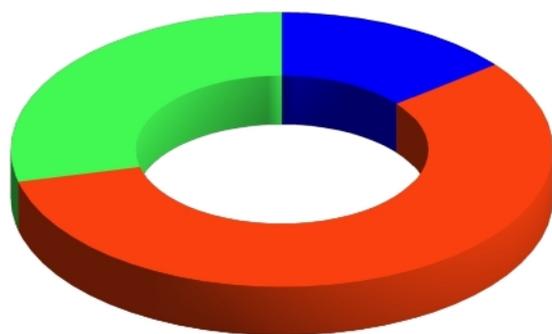
Autres problématiques étudiées avec M. FERNANDES, nouveau responsable des travaux pour notre école :

- éclairage cours et allée Nord
- encadrements portes classes (en particulier au 3^{ème} étage)
- portes coupe-feu (certaines ne peuvent pas être maintenues en position ouverte, ce qui ne pose pas de problème de sécurité, mais ne facilite pas la circulation en temps normal).
- réalisation de placards dans les couloirs (le long de la salle des maîtres et salle informatique) : alors que cette demande avait été jugée contraire aux règles de sécurité, il semble désormais possible de l'honorer.
- pose d'un visiophone dans le bureau de la coordinatrice du périscolaire
- infiltrations plafond 3^{ème} étage (cages d'escaliers) malgré les travaux d'étanchéité de l'été 2022
- clôture entre l'allée Nord et la cour de l'immeuble du 63 cours de la République : la séparation entre cette résidence et l'accès à l'école devrait être complètement revue (un portail inutile, grillage en très mauvais état)

Une demande de pose de rideaux plus occultants au 3^{ème} étage ainsi qu'au 2^{ème} étage côté Est est également formulée, car les températures l'été sont beaucoup trop élevées dans les classes. En effet, les volets roulants en panne sont irréparables depuis que leurs coffres ont été fondus dans le revêtement d'isolation extérieure.

Les participants se demandent si la pose de rideaux thermiques serait envisageable.

5. Point sur les comptes de l'école :



Trésorerie au 7/03/2023

■ ASSOCIATION SCOLAIRE EDOUARD HERRIOT	8 340,77 €
■ ASSOCIATION SPORTIVE EDOUARD HERRIOT	16 480,60 €
■ LIVRET BLEU ASSOCIATION SCOLAIRE EDOUARD HERRIOT	4 171,05 €

- A noter : Important dépôt le jour du conseil (2761,74 €) non pris en compte dans le graphique
- Excuses du directeur quant au délai d'encaissement de certains chèques.
- Efforts néanmoins attendus de la part des parents et des enseignants pour remettre les chèques à temps, faute de quoi

tout le monde pâtit des délais.

• Découverte de factures Decitre impayées pour un total de 2 057,72 € que les finances de l'école pourront absorber. Decitre explique l'absence de relances par la crise COVID et le rachat de l'entreprise par le « Furet du Nord ».

Demande faite à Decitre d'envoyer les factures par mail et par papier à l'avenir, celles-ci n'ayant jamais été envoyées séparément (contrairement à celles des autres fournisseurs) et concernant des dépenses effectuées sur les crédits libres (non imputées sur les exercices précédents par conséquent) ou les fonds propres de l'école.

Bilan crédits libres 2022-2023

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes	13/07/22	Solde crédits libres années antérieures		2 037,28 €	9 177,28 €
	16/11/22	Dotation crédits libres 2022-23		6 902,00 €	
	16/11/22	Dotation B.C.D. 2022-23		238,00 €	

Dépenses :

Le « prix des incorruptibles » (prix littéraire avec jury d'enfants) : Achat de livres pour les classes participantes. Les livres seront ensuite réinjectés dans le fond B.C.D. Papier repro et copieurs

Bilan spectacles et sorties 2022-2023 (cf. détail page suivante) Maximum 22€ / élève pour l'année. Bénéfice intéressant : gratuité des TCL pour les sorties.

Actions prévues par les parents d'élèves :

- Vente de brioches
- Renouvellement soirée jeux (12 mai)
- Collecte financière pour abonder aux projets de l'école. Cela sera discuté au prochain conseil d'école.

Dépenses :

Rubriques	Date	Intitulés	N°	Montants	Totaux
1. Assurances		Contrat collectif établissement M.A.E.	28	-170,93 €	-170,93 €
2. Photocopieurs (hors papier)	26/07/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	1	-114,55 €	-858,26 €
	30/08/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	3	-122,74 €	
	10/10/2022	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	10	-122,74 €	
	11/10/2022	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	11	-114,55 €	
	02/11/2022	Conso copieur ES 3518A (copies supplémentaires)	14	-146,39 €	
	04/01/2023	Conso copieur ES 4518A (forfait trimestre)	26	-122,74 €	
	04/01/2023	Conso copieur ES 3518A (forfait trimestre)	27	-114,55 €	
3. Matériel audiovisuel et num.	30/08/2022	Cartouches toner imprimante laser couleur salle des maîtres	2	-264,87 €	-395,10 €
	17/11/2022	Piles LR6 rechargeables	18	-15,48 €	
	17/11/2022	Rouleaux impression et cartouches toner imprimante laser couleur salle des maîtres	20	-114,75 €	
4. B.C.D.	04/10/2022	Adhésion prix « Les Incorruptibles »	9	-30,00 €	-475,73 €
	02/11/2022	Sélections ouvrages « Les Incorruptibles »	15	-445,73 €	
5. Matériel pédagogique et sorties éducatives	26/09/2022	Extension abonnement LivrEval (pour une classe supplémentaire)	6	-7,20 €	-314,00 €
	02/11/2022	Interventions APIEU Mille Feuilles -> C.M.2 projet déchets 2021-22	16	-180,00 €	
	23/11/2022	Outils et plants / projet jardin	22	-98,80 €	
	08/12/2022	Filets basket terrains cours	23	-28,00 €	
6. Compléments de fournitures (papier...)	05/09/2022	Pochettes plastification et papeterie direction	4	-106,79 €	-1 828,07 €
	28/09/2022	Papeterie élections parents, courrier et bureau direction	7	-84,59 €	
	03/10/2022	Pochettes plastification	8	-73,97 €	
	14/11/2022	Papier repro (40 ramettes A4 75 g)	17	-196,32 €	
	21/11/2022	Papier repro (10 ramettes A3 75 g)	19	-135,60 €	
	22/11/2022	Papier repro (200 ramettes A4 75 g)	21	-957,60 €	
	21/12/2022	Plastifieuse et feuilles de nettoyage	25	-273,20 €	
7. Divers (frais de poste, de tenue de compte bancaire, ...)	12/09/2022	Aimants / salle des maîtres + glaçons réutilisables / soins élèves	5	-10,65 €	-184,14 €
	18/10/2022	Affranchissements	12	-33,59 €	
	20/10/2022	Apéritif conseil d'école n° 1	13	-59,91 €	
	17/12/2022	Cafetière / salle des maîtres	24	-79,99 €	
Total dépenses					-4 226,23 €
Solde annuel					2 675,77 €
Solde global					4 951,05 €

Bilan « Sorties et spectacles » au 07/03/2023

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
05/07/21	Solde 2021-2022			1 119,26 €	
07/11/22	Collecte fonds / familles : remise chèques	Toutes		3 080,00 €	
07/11/22	Collecte fonds / familles : remise espèces			731,00 €	
21/12/22	Collecte fonds / familles : remise chèques			1 926,00 €	
21/12/22	Collecte fonds / familles : remise espèces			387,00 €	
16/09/22	Concert O.N.L. du 07/10/2022		C.E.1 112	1	
28/09/22	Concert O.N.L. du 07/10/2022	C.E.1 213	2		-138,00 €
		C.M.1 303			-150,00 €
18/10/22	Séance cinéma ZOLA	C.M.2 306	3		-67,50 €
03/11/22	Concert O.N.L. du 07/04/2023	C.M.2 306	4		-162,00 €
10/11/22	Spectacle T.N.P. « I killed the monster » 24/11/22	C.M.1 302	5		-130,00 €
14/11/22	Séance cinéma ZOLA (« La vie de château »)	C.M.1 206	6		-60,00 €
25/11/22	Séance cinéma ZOLA (« Deviens jury du festival »)	C.E.2 304	7		-65,00 €
21/11/22		C.E.1 213	8		-50,00 €
25/11/22		C.P. 106 et	9		-112,50 €
02/12/22	Séance cinéma ZOLA (« Hugo Cabret »)	C.M.1 302 et 303	10		-112,50 €
06/12/22		C.M.2 305 et 307	11		-130,00 €
12/12/22	Séance cinéma ZOLA (« Vanille »)	C.P. 115	12		-52,50 €
13/12/22		C.P./C.E.1 105	13		-50,00 €
16/12/22		C.E.1 213, C.E.2 211 et 304	14		-177,50 €
05/01/23		C.E.1 205	15		-55,00 €
06/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Le petit Nicolas »)	C.E.1 113, C.E.2 211 et C.E.2/C.M.2 204	16		-177,50 €
10/01/23		C.E.2 212	17		-57,50 €
11/01/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.P. / C.E.1 105	18		-30,00 €
12/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Le petit Nicolas »)	C.P. 115 et 207	19		-105,00 €
13/01/23		C.E.1 112 et 213	20		-107,50 €
20/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Fritzzy »)	C.M.1 302 et 303, C.M.2 307	21		-185,00 €
23/01/23		C.M.2 306	22		-67,50 €
30/01/23	Séance cinéma ZOLA (« Les quatre cent coups »)	C.M.2 307	23		-62,50 €
23/02/23	Concert E.N.M. « 176 touches pour 2 pianistes »	C.E.1 112, 113 et 205	24		-136,00 €
28/02/23	Séance cinéma ZOLA (« Le Kid »)	C.M.1 206	25		-62,50 €
01/03/23	Visite musée des Beaux-Arts	C.P. 106 et 207	26		-60,00 €
03/03/23	Séance cinéma ZOLA (« Icare »)	C.M.1 302	27		-65,00 €
Totaux				7 243,26 €	-2 026,50 €
Solde total				5 216,76 €	

6. Actions et projets en cours ou à venir

- « Faunes et flores urbaines » semaines « Rencontres et territoires » CM2 306 et 307 (1^{er} trimestre) : sur ce type de projets, toujours des soucis de calage avec les structures associées.
- « Semaine réduction des déchets » (1^{er} trimestre) : une coopération intéressante et riche avec le périscolaire (Claudia DI PAOLO, animatrice très impliquée dans cette action)
- « Permis piéton » tous les CE2 et les CM2 du CE2 / CM2
- Projet photos avec l'association « Ainsi parlait » tous les CE2+ CM2
- « Lutherie sauvage » avec l'ENM CM1 206, 302 et 303
- « L'eau en musique » projet stagiaire C.F.M.I. avec CP 106
- « Fête du livre » CM1 206, CE2 211 et 212 travail avec autrice de B.D.
- « Faites de la propreté » CP, CE1, CE2 (fin mai)

- « Sciences et contes » pour 4 classes de CE2 et CM
- « Zéro déchet » projet collectif mené dans l'école
- « Grande lessive » (à l'automne)
- « Semaine pour apprivoiser les écrans » sensibilisation du 13 au 17 mars, puis défi du samedi 25 au vendredi 31 mars.

7. Conditions d'accueil des élèves en situation de handicap

Normalement, notre école devrait bénéficier de 386 heures d'aide humaine. En réalité, seules 289 de ces heures sont pourvues. Il y a donc 97 heures non pourvues actuellement, sans compter les congés de maladie non remplacés (4 personnels actuellement en arrêt pour des périodes courtes – 2 – ou longues – 2 – représentant en tout une perte supplémentaire de 68 heures d'aide humaine.

Le métier d'A.E.S.H., malgré une amélioration en termes de statut (possibilité d'accéder à un C.D.I. après deux C.D.D. de trois ans) demeure peu attractif, avec des conditions de travail précaires, et des salaires très bas (S.M.I.C. horaire sur 27 heures hebdomadaires). En principe, chaque dispositif U.L.I.S. T.S.A. dans le Rhône bénéficie de 20 heures de renfort d'accompagnement collectif. Or, l'école n'en bénéficie pour aucun des deux dispositifs, et n'en a d'ailleurs quasiment jamais bénéficié.

Plusieurs élèves d'U.L.I.S. ne peuvent être accueillis s'ils n'ont pas d'aide humaine.

La situation de l'école, en termes de conditions de scolarisation des enfants porteurs de handicap, est préoccupante. Les parents élus se proposent de relayer l'information auprès du directeur académique (fait le 14/03).

Cette situation impacte toutes les classes et tous les élèves et enseignants de l'école.

8. Vote électronique pour les élections de parents

La question avait été abordée lors du conseil d'école du premier trimestre, et le directeur s'était engagé à faire des recherches en la matière. La solution proposée par l'entreprise « Eurovote », créée en 2013, qui propose ce type de prestations et travaillant déjà avec de grosses structures (lycées, cités scolaires privées), semble présenter beaucoup d'avantages :

- utilisation de la seule adresse courriel des représentants légaux (une seule adresse pouvant être mobilisée par les deux parents s'ils le souhaitent),
- respect des critères R.G.P.D.,
- facilité d'utilisation,
- ouverture de la plate-forme sur toute la semaine précédant le jour du scrutin...

mais... un coût de 1 000,00 € H.T., soit 1 200,00 € (contre 200,00 € maximum en dépenses d'enveloppes et d'impressions).

Certains participants indiquent que des solutions gratuites existent, mais le directeur ne se sent pas armé pour se lancer dans ce type de procédures informatiques, et n'est pas sûr qu'elles présentent les garanties d'une solution commercialisée.

Cela reste donc à creuser.

9. Bilan loto

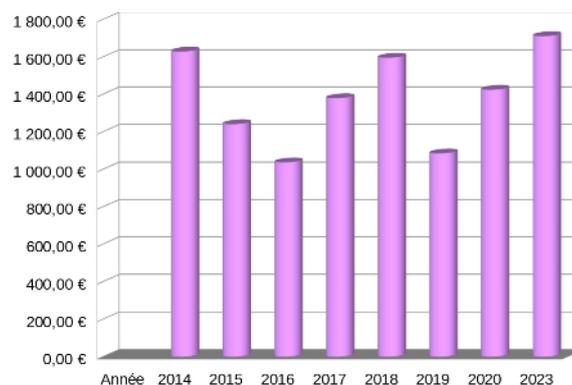
- Bénéfice record cette année : 1 710,85 €
- Fréquentation idéale en termes d'équilibre nombre de participants / capacité de la salle
- Ambiance agréable
- Salle gratuite (la location était passée à 200,00 € lors des années « pré-COVID »)
- Maintien du prix du ticket cette année, mais le doublement du tarif boissons sera un point à revoir.
- On pourrait prévoir un passage du ticket à 1,00 €, avec un retour à « une boisson = un ticket »

- Problème des ex-aequo lors des tirages au sort
- Bonne implication de l'équipe enseignante
- Aide très appréciable au moment du rangement (parents et enseignants)
- Attention cependant : aucune aide à l'installation. A noter, prévoir d'impliquer davantage de parents pour l'aide à la mise en place en amont (installation tables et chaise le jour J)

Bilan financier loto 2023

	Recettes	Dépenses
Recette soirée (vente cartons & buvette / snack – fonds de caisses)	1 448,00 €	
Pré-vente cartons	1 015,50 €	
Courses Carrefour Villeurbanne		-292,67 €
Pain (Boulangerie Alexandre)		-45,00 €
Achats gros lots (vélo Intersport + Bons cadeaux Destination Gratte-Ciel + Carte)		-414,98 €
Totaux	2 463,50 €	-752,65 €
Solde	1 710,85 €	

Evolution des bénéfices de 2014 à 2023



10. Événements de fin d'année

- Carnaval : jeudi 30 mars
- Photos de classes : vendredi 28 avril
- Soirée jeux : vendredi 12 mai
- Conseil d'école n° 3 : lundi 12 juin
- Fête d'école suivie du repas partagé : vendredi 30 juin
- Spectacle C.C.V.A. : mardi 4 juillet

Le conseil d'école est clos à 20 : 10 et prolongé par un apéritif.